

PROGRAMME D'ACCUEIL

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

DÉTENU HOMME MAJEUR



Vous venez d'être incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis : arrivé au service du dispatching (lieu d'accueil et d'attente), vous allez bénéficier d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement jusqu'à votre affectation en quartier arrivant selon votre situation pénale et individuelle.

LES FORMALITÉS D'ÉCROU

L'AFFECTATION PRIMO ACCUEIL PUIS QUARTIER ARRIVANT

L'AFFECTATION DIRECTE EN QUARTIER ARRIVANT D'UN BÂTIMENT

L'AFFECTATION EN SECTEUR PARTICULIER

FORMALITÉS D'ÉCROU

ETAPE 1 : le greffe



Vous allez être dirigé vers le greffe où seront contrôlés vos documents judiciaires et votre identité. Par la suite, on relèvera vos empreintes et l'on vous prendra en photos.

Vous recevrez un numéro d'écroû qui permettra de vous identifier en toutes circonstances. Vous devrez l'indiquer sur toutes vos correspondances. Un livret informatisé de suivi de votre parcours en détention sera ouvert.

A la fin de ces formalités, vous recevrez une carte d'identité interne et une carte biométrique. Vous devrez les conserver lors de tous vos déplacements en dehors de votre cellule.

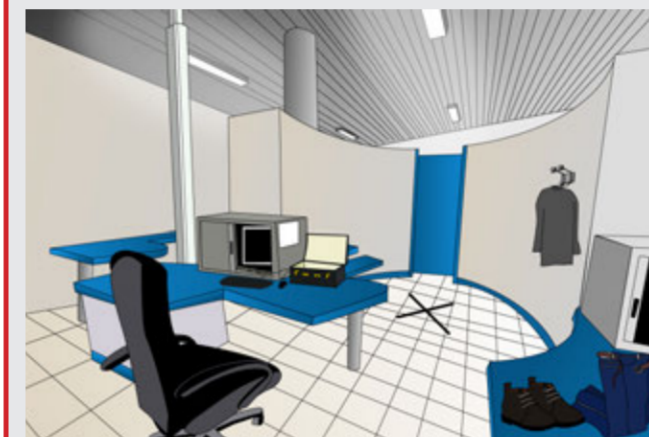
ETAPE 2 : la régie des comptes nominatifs

Après le greffe, vous passerez à la régie des comptes nominatifs où un compte sera ouvert à votre nom. Vous devrez y déposer vos bijoux, votre argent en espèces, votre chéquier et vos cartes bancaires.



Un inventaire contradictoire que vous signerez vous sera remis. Vous aurez le droit de conserver votre montre*, votre alliance et éventuellement un signe religieux si vous en portez un.
* *sauf montre de valeur.*

ETAPE 3 : le vestiaire



Après la régie des comptes nominatifs, vous serez conduit au vestiaire. L'agent en poste au vestiaire procédera à une fouille intégrale.

Vous devrez lui remettre tous vos effets vestimentaires pour un contrôle. Vos affaires personnelles qui sont interdites en cellule : carte

nationale d'identité, passeport, téléphone portable, vous seront retirées et entreposées au vestiaire. Les autres vous seront restituées après contrôle : tabac, briquet.

Cette étape de la fouille est obligatoire pour tout nouvel entrant dans un établissement pénitentiaire. Son déroulement et ses modalités précises vous seront expliqués par l'agent qui vous accueillera.

A l'issue de ces trois étapes pour assurer une prise en charge individualisée, selon votre profil, votre situation pénale et personnelle, vous serez conduit :

1 Soit au primo-accueil du bâtiment D4 puis affectation au quartier arrivant

2 Soit directement au quartier arrivant d'un des bâtiments d'hébergement

3 Soit en secteur particulier

1 PRIMO-ACCUEIL DU D4 PUIS QUARTIER ARRIVANT

Vous serez conduit au quartier primo-accueil du bâtiment D4 et vous y passerez au minimum 1 nuit avant d'être affecté au quartier arrivant d'un des bâtiments d'hébergement le lendemain après-midi.

ETAPE 1 : Arrivée au primo-accueil



A votre arrivée, il vous sera proposé une douche et un repas chaud. En cas d'urgence, le premier surveillant fera appel au médecin.

Vous recevrez :

- 1 kit de couchage comprenant 2 draps, 2 couvertures, 1 housse de matelas, 1 taie d'oreiller* ;
- 1 kit hygiène comprenant 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 brosse à dents, 1 tube de dentifrice, 1 savon, 2 rouleaux de papier hygiénique, 1 peigne, 1 paquet de mouchoirs jetables, du shampoing, 1 sachet de rasoirs, 1 tube de crème à raser, 1 gel douche, 1 paire de tongues.



www.justice.gouv.fr

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis
7, avenue des Peupliers
91705 Sainte-Geneviève-des-bois Cedex
Tél. : 01 69 72 30 00
Fax : 01 69 46 03 36

- 1 kit de cellule comprenant 1 éponge, 1 torchon, 1 poubelle + sac, 1 balayette, 1 pelle, 1 dose d'eau de javel, un balai WC* ;
 - 1 kit vaisselle comprenant 1 plateau compartimenté en inox, 1 bol, 1 verre, 1 cuillère à soupe, 1 cuillère à café, 1 couteau, 1 fourchette* ;
 - 1 bon de cantine arrivant avec tarifs.
- * Ces kits seront à laisser en cellule après votre départ.

Accès au téléphone



Si vous êtes prévenu avec l'autorisation de téléphoner de votre magistrat instructeur ou condamné, vous pouvez bénéficier d'une communication téléphonique à hauteur d'un euro. Il vous suffit de demander à l'agent du Primo-Accueil une fiche téléphone arrivant comprenant un identifiant et un mot de passe pour l'accès à la téléphonie avec les modalités à suivre.

Cellule



Dans votre cellule vous trouverez un lit, une table, une chaise, des sanitaires. Vous bénéficierez d'une télévision gratuite le temps de votre séjour au primo-accueil. Un état des lieux de votre cellule sera fait à votre entrée avec le surveillant d'accueil. Cet état des lieux vous engage en cas de dégradation du mobilier de votre cellule. Vous devrez prendre soin de votre cellule. A cet effet, le kit de cellule vous permettra de respecter les règles d'hygiène élémentaires : ne rien jeter par les fenêtres mais attendre le ramassage des poubelles, se laver régulièrement les mains, nettoyer sa cellule.

ETAPE 2 : Entretien individuels

Vous serez reçu par le service médical afin d'effectuer une radio des poumons permettant de dépister la tuberculose. Si le besoin s'en fait sentir, un personnel du service psychologique vous recevra en entretien. L'officier responsable du primo accueil vous recevra par la suite. Il vous sera remis 1 kit de correspondance comprenant 1 stylo, des feuilles, 2 enveloppes timbrées.



ETAPE 3 : Affectation au quartier arrivant d'un bâtiment d'hébergement



A la suite de votre passage au primo-accueil, vous serez affecté au quartier arrivant d'un des bâtiments d'hébergement selon votre situation pénale et individuelle.

Affectation au quartier arrivant du bâtiment d'hébergement. Vous resterez au minimum 4 jours au quartier arrivant. Vous serez par la suite affecté en détention.

Arrivée au Quartier Arrivant



Vous recevrez :

- 1 kit de couchage comprenant 2 draps, 2 couvertures, 1 housse de matelas, 1 taie d'oreiller ;
- 1 kit hygiène comprenant 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette ;
- 1 kit de cellule comprenant 2 éponges, 1 torchon, 1 poubelle + sac, 1 balayette, 1 pelle, 4 doses de détergent, 1 flacon multi-usages, 1 balai WC, 1 bassine ;
- 1 kit vaisselle comprenant 1 assiette, 1 bol, 1 verre, 1 cuillère à soupe, 1 cuillère à café, 1 couteau, 1 fourchette.

Cellule

Dans votre cellule vous trouverez un lit, une table, une chaise, une armoire, une étagère, des sanitaires.

Vous bénéficierez d'une télévision gratuite le temps de votre séjour au quartier arrivant. Par la suite, la télévision sera payante 5€/semaine par détenu (8€/mois à compter du 01/01/2012). Un état des lieux de votre cellule sera fait à votre entrée avec le surveillant d'accueil. Cet état des lieux vous engage en cas de dégradation du mobilier de votre cellule.

Vous devrez prendre soin de votre cellule, à cet effet le kit de cellule vous permettra de respecter les règles d'hygiène élémentaires : ne rien jeter par les fenêtres mais attendre le ramassage des poubelles, se laver régulièrement les mains, nettoyer quotidiennement sa cellule. L'entretien de votre cellule est à votre charge. Le non respect des règles d'hygiène peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire.

Afin de veiller à votre hygiène corporelle, selon votre bâtiment d'affectation, vous aurez droit à 3 douches par semaine et une douche après chaque séance de sport (planning établi en fonction de la cellule d'affectation) ou douche en cellule si celle-ci en est équipée. Vous pourrez également faire appel à un coiffeur.

Fonctionnement des cantines



Lors de votre arrivée, vous recevrez un « bon de cantine arrivant » destiné à acheter les produits de première nécessité si votre pécule le permet. Ce bon ne vous sera délivré qu'une seule fois pendant votre séjour au quartier arrivant. Par la suite, si votre pécule le permet, vous pourrez acheter des produits en détention à l'aide des « bons de cantine » qui vous seront distribués.

